



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-83341>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-83341

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Aix-Marseille-Provence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005480700017

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Identifiant interne de la consultation : 73240133

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la Commande Publique - Service des marchés

Adresse mail du contact : Commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Néant
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Certificat(s) de qualification professionnelle établi(s) par des organismes indépendants : FNTP : 45232411-6 - Travaux de construction de canalisations d'eaux usées FNTP : 45232423-3 - Travaux de construction de stations de pompage des eaux usées

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 13/09/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1. Le prix total HT (70 %) 2. Valeur technique 20% Sous-critère 1 : Pertinence du choix des pompes au regard des contraintes du CCTP chapitre 3.15 (80%) Sous-critère 2 : Pertinence de l'analyse des contraintes et des difficultés techniques pour la pose des réseaux et pour la mise en oeuvre du poste de refoulement (génie civil et équipements) (20%) 3. Valeur environnementale (10 %) Pertinence des moyens proposés pour protéger le milieu marin de toute pollution inhérente au chantier

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT QUARTIER FONTSAINTE A LA CIOTAT

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232423

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT QUARTIER FONTSAINTE A LA CIOTAT

Lieu principal d'exécution du marché : LA CIOTAT

Durée du marché (en mois) : 8

Valeur estimée (H.T.) : 382390 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Descriptif du marché : Le présent marché a pour objet les travaux d'assainissement du quartier Fontsaïnte à la Ciotat. Le Quartier de Fontsaïnte de la commune de La Ciotat est classé en zone d'assainissement collectif mais 12 habitations situées en front de mer ne sont pas raccordables au réseau d'eaux usées existant. Il est nécessaire de mettre en place de nouvelles conduites et un poste de relevage pour permettre leur raccordement qui aura un impact important sur la protection du milieu récepteur. Négociation : L'acheteur prévoit de négocier avec les candidats. La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre. Les offres inappropriées au sens de l'article L. 2152-4 du code de la commande publique seront éliminées. En revanche, les offres irrégulières ou inacceptables au sens des articles L. 2152-2 et L. 2152-3 du code de la commande publique seront admises à la négociation, à condition de ne pas être anormalement basses. Conformément à l'article R. 2123-5 du code de la commande publique, l'acheteur se réserve toutefois le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociation. Clause obligatoire d'insertion par l'activité économique : La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite utiliser sa commande publique comme un outil de lutte contre le chômage et l'exclusion socio-professionnelle. La démarche d'insertion, prévue et détaillée dans le CCAP, constitue une condition d'exécution du marché en application de l'article L. 2112-2 du code de la commande publique. Afin de faciliter la mise en oeuvre des objectifs d'insertion, la Métropole Aix-Marseille-Provence a prévu un appui technique défini dans le CCAP. Durée du contrat et autres délais : Le marché débute à compter de sa notification et s'achèvera à la réception des travaux sans réserve ou, à défaut, lors de la levée de la dernière réserve. Le marché est soumis à la garantie de parfait achèvement d'un délai de 12 mois. Le présent contrat n'est pas reconductible. Délais d'exécution : Le délai d'exécution des prestations est de 8 mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage au titulaire dont 3 mois pour la période de préparation. Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date

limite de réception des plis. Autres: Dossier de consultation disponible via <https://marchespublics.ampmetropole.fr>. Le candidat retirant ce dossier doit fournir une adresse mail valide et consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Informations sur les recours : le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/07/2024